

## ECOLE / RPI

NOM	RPI Beuxes, Messemé, Sammarçolles	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Beuxes, Messemé, Sammarçolles	09 /11 / 2021

### Participants

: présent.e,  : excusé.e

Représentantes des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Dessaint <input type="checkbox"/> Mme Philippe <input checked="" type="checkbox"/> Mme Pouvreau <input checked="" type="checkbox"/> Mme Bontemps <input checked="" type="checkbox"/> Mme Sardin <input checked="" type="checkbox"/>	- <b>Présidente</b> Mme Masson <input checked="" type="checkbox"/>  - <b>Enseignantes</b> Mme Suire <input checked="" type="checkbox"/> Mme Lapouge <input checked="" type="checkbox"/> Mme Lacoue <input type="checkbox"/>  - <b>IEN</b> Mme Jussaume <input type="checkbox"/>	M. Monerris, maire de Beuxes <input checked="" type="checkbox"/>  M. Fleuriau, adjointe mairie de Beuxes <input checked="" type="checkbox"/>  Mme Berton, maire de Sammarçolles <input checked="" type="checkbox"/>  Mme Cassegrain, adjointe mairie de Sammarçolles <input checked="" type="checkbox"/>  M.Roux CCPL <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Invité.s</b> Mme François, maire de Messemé <input type="checkbox"/>

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme Suire

### Ordre du jour

<ol style="list-style-type: none"><li>1) Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves.</li><li>2) Le vote pour réunir les trois conseils d'école du RPI en un seul conseil.</li></ol> <p>En cas de vote favorable à la réunion des trois conseils d'école, l'ordre du jour du conseil d'école du RPI sera :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) Rappel des missions du conseil d'école</li><li>2) Règlement intérieur</li><li>3) Les effectifs du RPI pour l'année scolaire 2021-2022 et prévisions pour l'année 2022-2023</li><li>4) Le fonctionnement des écoles</li><li>5) Organisation du temps scolaire</li><li>6) Hygiène et sécurité</li><li>7) Les travaux dans les écoles</li><li>8) Les projets des différentes écoles</li></ol>
---

### 1. Fonctionnement du conseil d'école

#### Elections des représentants des parents d'élèves

Chaque école a organisé ses propres élections le vendredi 8 octobre.

Voici le compte rendu des élections des représentants des parents d'élèves de chaque école :

École	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Blancs ou nuls	Nb de sièges	Titulaires élus	Suppléants élus
Beuxes	71	45	37	8	2	Mmes Dessaint et Philippe	Mmes Sardin et Gain
Sammarçolles	70	47	39	8	2	Mmes Bontemps et Pouvreau	

Les parents élus le sont jusqu'à la prochaine élection en 2022 et organiseront donc les élections de l'année prochaine.  
Mme Masson remercie les parents élus de l'année dernière pour la préparation des enveloppes.

### Vote pour siéger en un seul conseil d'école pour l'année 2021-2022

A l'unanimité, il a été voté que les conseils des deux écoles se feront en commun pour le reste de l'année. Les personnes présentes lors du dernier conseil d'école ont validé le précédent compte rendu.

Lecture des missions du Conseil d'Ecole : le conseil d'école est constitué pour un an. Il est composé des enseignants, des maires des communes, du délégué départemental de l'éducation nationale, de l'inspecteur de l'éducation nationale, des représentants élus des parents d'élèves (un titulaire et un suppléant ; seuls les titulaires ont le droit de vote).

Le conseil d'école établit le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, donne son avis sur toute question touchant au fonctionnement de l'école et à la vie de l'école (cantine, hygiène et sécurité, activités périscolaires, travaux, ...).

## **2. Règlement intérieur et charte de la laïcité**

Le règlement intérieur a été modifié pour les horaires de Beuxes : les horaires classiques ont été remis et une phrase a été ajoutée mentionnant que ces horaires peuvent être modifiés en raison d'aménagements nécessaires (double service par exemple) liés au protocole sanitaire (épidémie de la Covid).

Un passage a été rajouté sur la responsabilité des parents à la sortie de l'école pour les élèves de l'école élémentaire. Une remarque est faite concernant les passages « Inscription et Admission » et « Fréquentation et Obligation scolaire » : la distinction entre école maternelle et élémentaire n'a plus lieu d'être car désormais l'obligation scolaire s'applique pour tous les enfants à partir de 3 ans.

Le terme AVS (page 3) est remplacé par AESH.

Il est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité a été annexée au règlement intérieur.

Vote également pour la charte internet qui est adoptée à l'unanimité.

## **3. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école**

### **\* Projets des écoles :**

*Communs tous les ans* : - école et cinéma  
- voyage de fin d'année

#### **Ecole et cinéma**

**Beuxes** : 1<sup>ère</sup> séance de cinéma le 4 février : programmes de 4 courts métrages : « Même pas peur »  
2<sup>ème</sup> séance le 4 mars : « Ma vie de courgette »  
3<sup>ème</sup> séance : en mai : « Mon voisin Totoro »

**Crué** : *Classe des TPS PS MS* : 1<sup>ère</sup> séance le 13 ou 14 janvier : « Le petit monde de Léo » et 2<sup>ème</sup> séance le 7 ou 8 avril « Petites casseroles »

*Classe des GS CP* : 1<sup>ère</sup> séance le 3 ou 4 février : « Même pas peur », 2<sup>ème</sup> séance 7 ou 8 avril « Petites casseroles » et la 3<sup>ème</sup> séance 13 ou 14 mai « Mon voisin Totoro »

**Film pour la solidarité et la tolérance au mois de mars** : à voir

**Semaine du court métrage en mars** : les films sont visionnés en classe.

**Piscine du** du 03/01/2022 au 10/02/2022 le lundi après-midi et jeudi matin pour Beuxes  
du 04/04 /2022 au 20/05/2022 le lundi et mardi après-midi pour Crué

#### **Spectacle culture en herbe** :

Beuxes : Spectacle « Trois fois rien » le 13 janvier avec les JMF

Sammarçolles : en attente pour les GS-CP . Ce sera soit un spectacle de marionnettes, soit une conteuse avec son accordéon.

#### **Fête de Noël pour Crué** :

Préparation des gâteaux le jeudi 16 décembre. Le vendredi 17 décembre : atelier le matin sur le thème de Noël.

L'après-midi : goûter de Noël

### **Projet d'un carnaval de Crué : le vendredi 11 Février**

Déambulation prévue dans les rues de Crué suivi d'un goûter pour les enfants.

Les enseignantes s'interrogent sur la pertinence du lieu. Le problème c'est qu'à Crué, il n'y a pas beaucoup de monde.

Il est donc envisagé de l'organiser soit :

- à Beuxes : défilé dans les rues avec l'école de Beuxes.

- à Sammarçolles. Ce serait également l'occasion de faire découvrir aux enfants des écoles le « verger communal ». La mairie de Sammarçolles souhaiterait que les enfants soient associés à ce projet ( découverte d'arbres fruitiers anciens, plantation d'arbres).

Dans ces 2 cas, il est envisagé d'utiliser le bus offert par la CCPL pour le déplacement d'une école à l'autre ou pour emmener les 2 écoles à Sammarçolles.

### **Projet les incorruptibles pour Crué :**

Étude de différents livres tout au long de l'année. Vote en fin d'année pour le livre préféré.

**Projet du prix Renaudot** des Benjamins pour la classe des CM1-CM2 le 13 mai 2022.

**Projet grandir en voix :** classe CM1-CM2

Projet en lien avec le projet du prix Renaudot. Intervention de la compagnie Blast (ateliers en mars / avril)

Représentation au centre culturel le 15 avril en soirée : départ sur le temps scolaire, retour avec les parents.

**Projet « histoire locales » :** les 2 classes de Beuxes

Il s'agit de rechercher et de collecter des histoires sur la commune de Beuxes et de les redonner en chanson sous forme de beat box. 10 à 15 heures de pratique artistique sont envisagées par classe avec un intervenant musical.

Une restitution sera organisée devant les parents.

**Projet à la médiathèque avec les CE**

Accueil d'un auteur pendant le festival du livre, Mme Suire s'est inscrite au projet, elle est en attente d'une réponse.

**Journée RPI** le 30 juin à Beuxes

Répétition du spectacle de la fête d'école et fabrication des programmes le matin

Spectacle offert à tous les enfants l'après midi.

### **Les sorties de fin d'année:**

***école de Crué :*** Mme Lapouge se renseigne pour faire plusieurs sorties à thèmes :

- en mars, visite du moulin de Sarré près de Saumur avec des ateliers sur la fabrication du pain.

- en fin d'année, visite du château d'Oiron, près de Thouars.

***école de Beuxes :*** Classe transplantée : séjour de plusieurs jours dans le Périgord du 30 mai au 3 juin.

**Fête de l'école** le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2021 en soirée à Crué

Ces projets ne sont réalisables que par les actions menées par **l'ADASC** ( association d'enseignants et de parents ).

## **4. Ressources humaines de l'école**

### **Effectifs actuels :**

4 TPS	}	30 élèves (26 pris en compte)
6 PS		
9 MS		
11 GS		

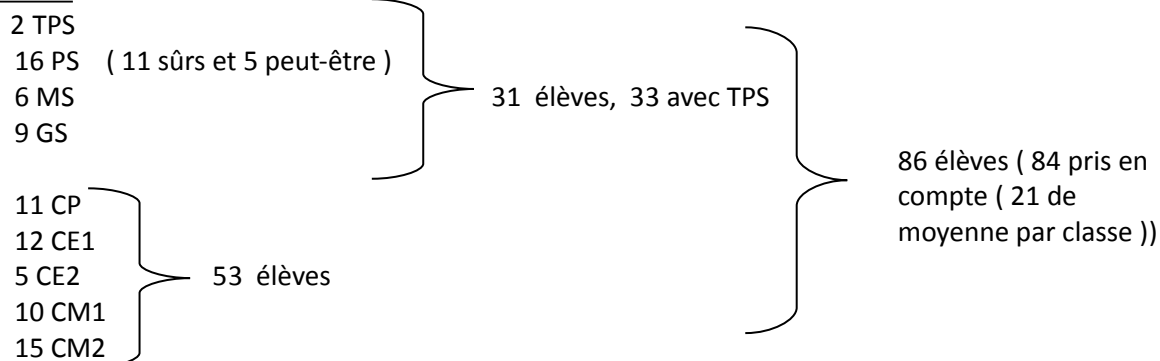
12 CP	}	51 élèves
5 CE1		
10 CE2		
15 CM1		
9 CM2		

Soit 81 élèves ( 77 pris en compte) répartis en 4 classes :

- 2 à l'école de Crué : TPS-PS-MS : 19  
GS- CP : 23 soit 42 élèves à Crué (38 pris en compte)

- 2 à l'école de Beuxes : CE1- CE2 : 15 ;  
CM1-CM2 : 24 soit 39 élèves à Beuxes

**\* Effectifs pour 2022**



Concernant les petites sections, les enfants dont les aînés ne sont pas dans le RPI ont été enlevés.

Les maires vont se renseigner auprès des nouvelles familles pour savoir si elles mettront leur premier enfant dans le RPI.

TPS : il y en aurait 2 qui sont nées entre janvier et février ( 0 de Sammarçolles, 2 de Beuxes et 0 de Messemé ).

Les TPS seront probablement accueillies dès septembre mais uniquement le matin et ce, toute l'année.

**\* Avenir du RPI**

M. Roux explique qu'un projet territorial est en cours à la CCPL. Ce projet se fait en concertation avec les élus et la population du territoire. Son objectif est de mettre en évidence les priorités à engager dans les 10 ans à venir, dans différents domaines tels que l'éducation, la santé, le social ...

Mme Philippe est allée à la réunion du 22 octobre où des ateliers étaient organisés pour récolter les attentes de la population.

Il faut maintenant prendre le temps d'analyser les 900 réponses.

Les lignes directrices du projet à mettre en œuvre ne seront probablement connues qu'à la rentrée 2022.

**Accueil périscolaire**

Une enquête a été menée par l'ADASC auprès des familles sur la mise en place d'un éventuel accueil périscolaire sur le RPI.

L'enquête a montré un réel besoin.

M. Roux s'engage à mener une réflexion et à rencontrer les différents acteurs (mairie, familles, écoles). Il précise que le lieu de cet accueil périscolaire et le coût engagé par les communes devront être clairs et définis avant cette rencontre et précise que chaque famille devra s'engager sérieusement dans ce projet en acceptant de laisser son mode de garde actuel.

Pour que l'accueil se mette en place, il faut une moyenne de 5 à 10 enfants présents par jour.

Mme Philippe présidente de l'ADASC s'occupe de faire une nouvelle enquête concernant la préférence des parents sur le lieu d'accueil ( école de Beuxes ou de Crué) et s'engage à contacter par la suite M. Roux pour organiser avant les vacances de Noël, une réunion d'information.

**\* Horaires des écoles**

Crué : 8 h 45 - 11 h 45 puis 13 h 15 - 16 h 15

Beuxes : 9 h 00 - 11 h 30 puis 13 h 00 - 16 h 30 pour les CM.

9 h 00 - 12h 30 puis 14h 00 - 16 h 30 pour les CE

accueil 10 minutes avant

APC : Pour Crué le mardi et le jeudi de 11 h 45 à 12 h 15.  
Le mardi pour Beuxes de 16 h 30 à 17 h 30

Cantine de Beuxes : Il y a 2 services afin de respecter le protocole sanitaire.  
Il est noté que cette année, l'ambiance est nettement meilleure.

Mme Ilona Barcq, service civique, a été nommée sur l'école de Beuxes. Elle a pris ses fonctions le 8 novembre pour une durée de 8 mois.

## 5. Moyens matériels et financiers

Budget alloué par les mairies ou la CCPL :

Crué : pour l'année dernière il y avait un budget de 2040 € en maternelle. Budget qui avait diminué de 10 euros par élève. Maintenant il est de 60 € par élève.

Pour cette année scolaire, le budget est voté en mars /avril de l'année prochaine.

Pour les CP, il y a un budget de 40 euros par enfant.

Mme Lapouge demande qu'il soit éclairci ce qui relève du budget mairie et du budget de la CCPL.

Beuxes : 1 850 € par année civile.

## 6. Place des parents à l'école

*ADASC (association de parents et d'enseignants)*

*Ses ressources* : Cotisation annuelle demandée aux parents : 15 € par enfant

Subvention Mairie : 200 € par classe

Le bénéfice des actions menées

Bilan financier : Il a été présenté à l'assemblée générale qui s'est tenue le 28/09/2021.

Le solde au 01/09/2021 est de 13 920, 53 € .

Les différentes manifestations organisées :

- Les photos de classe ont eu lieu le 4 octobre

- La vente de jus de pomme en octobre

- La vente de sapin de Noël en partenariat avec Gamm Vert en octobre

- La tombola chocolat à Pâques

- La randonnée prévue le 20 mars à Beuxes

- La vente de charcuterie au mois de mai

- Le vide grenier en mai 2022 à Sammarçolles. La date est à confirmer. L'idée serait de le programmer le jour de la fête de la musique afin de rassembler la population sur une grande journée.

- La fête d'école le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à Crué en soirée

La présidente est Mme Philippe.

## 7. Hygiène et Sécurité

- Les exercices incendie ont été réalisés comme suit :

- à Beuxes : le 1 octobre 2021 à 14 h 00

Les élèves se sont bien dirigés au point de rassemblement, même les nouveaux CE1.

Rassemblement pour une sortie vers le portail.

L'alarme incendie dans la BCD et la classe de Mme Suire ne fonctionnait pas. Elles ont été changées.

- à Crué : le 30 septembre à 9h45. Tout s'est bien passé.

- PPMS Attentat / intrusion

- à Beuxes le 18/10/2021 : tout s'est bien passé.

- **à Crué** le lundi 11 octobre, nous sommes restés dans le silence absolu pendant 5 min (→ attentat intrusion en confinement).

**Constat :**

- Le téléphone en communication interne ne fonctionne pas ni dans la cantine ni dans la classe de Mme Lapouge. Mme Philippe donne l'idée d'acheter un amplificateur de réseau téléphonique. Mme Berton va se renseigner.
- 4 portes de l'école se ferment uniquement à l'extérieur. Ce n'est pas très pratique car il faut les fermer avant de les claquer. Mme le Maire fait remarquer que ce sont des portes récentes et sécurisées qui ne peuvent pas être changées.
- La porte du pré de la classe de Mme Lapouge ne se ferme pas correctement.
- Il faudrait un rideau pour la porte de la classe de Mme Lapouge afin que l'on ne la voie pas de l'extérieur.

La mise à jour des PPMS a été rédigée dans les deux écoles et a été envoyée à la conseillère pédagogique.

Une information sera comme chaque année, transmise aux familles pour leur expliquer les consignes à respecter, notamment en cas de confinement.

**\* Travaux dans les écoles**

**Crué :** Travaux effectués :

- changement du téléphone
- achat d'un tableau souple ligné pour la classe de Mme Lapouge
- changement du pince doigts dans la salle de motricité
- double des clés pour le PPMS
- mise en place de 2 pousses-mousses dans les classes

Travaux demandés :

- étude de la porte de la classe de Mme Lapouge côté pré qui ne fonctionne pas.
- remise en état de l'électricité dans la classe de Mme Lapouge : il y a des multiprises branchées sur des multiprises
- un crochet pour les clés dans la classe de Mme Lapouge
- Plan numérique : une demande de devis pour des tablettes est en cours.

**Beuxes :** Travaux effectués :

- Le Tbi de la classe de Mme Masson a été changé. Il a été remplacé par un VPI dans le cadre du plan de relance Numérique.

Le coût total est de 2440,61 € auquel s'ajoute le nouvel ordinateur portable fourni par l'atd 86 d'une valeur de 1 075,60 € soit un total de 3 516,21€.

La mairie a une subvention de 2 520,00 € ( 70%) . Il reste donc 996,21 € à sa charge.

Il reste à fournir les factures du volet « Services et ressources numériques ». Le montant global prévisionnel est de 780, 00 € . La subvention allouée est de 390,00 € (50%).

## **8. Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT)**

## **9. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles organisées par les collectivités et mises en œuvre hors temps scolaire, dans les locaux scolaires**

Mme Fleuriau indique qu'un spectacle de clownerie intitulé « Brèves » sera offert aux enfants le dimanche 12 décembre à la salle des fêtes de Beuxes.

Fait à Beuxes

Le 23 novembre 2021

La présidente du Conseil d'Ecole : Mme Masson

La secrétaire de séance : Mme Suire